

Relevé de conclusions – Assemblée plénière CLD Mardi 10 décembre 2013 à Crémieu

Présents :

Alain COCHET
Alain GRANDE
Alain SOCIE
Alain VARNET
Anaïs RODRIGUEZ
André MANSIAUX
Anne-Marie GRANDJEAN
Bertrand DE GERMINY
Brigitte BOUVIER
Cécile BERTHAULT
Christian BARAT
Claude BOUVIER
Cyril PATRU
Dominique VALLOD
Edouard FABRE
Evelyne BUDIN
Gérard MAURIN
Gérard RUIZ
Jacques GRANDJEAN
Jean FERBACH

Jean François MOYNE
Jean Louis SAUVONNET
Jean yves SAINSORNY
Jean-Claude PEYRIEUX
Jeannine BONINO
Laurent CASTANY
Madeleine GENOR
Martine CABEURE
Michel CHINCHOLE
Monique MASI
Nicolas GREFFE
Roger MORNEY
Serge CADOT
Serge MENUET
Stéphanie TAVERNESE-ROCHE
Sylvain CONVERT
Sylvie LE CLORENNEC
Vincent CLEUX
Yvan DUSSAULX
Yvan GAUTRONNEAU
Yves FRANCOIS

Excusés :

Danielle COQUAZ
Patricia FLORICHON
Gérard COLIN
Christian GIROUD
Pascal VILLEBROD
Yasmina GENTIL
Raphaël COURDORE
Valérie FALLETTI
Jean Michel COLOMB
Eric RODAMEL

Florence HASSE
Eglantine GUILLOT
Florence CHAUDET
Olivier GARNIER
Jean Claude BUHAGIAR
Jacques ZAMBERNADI
Alain TUDURI
Yves GINON
Jean-Yves BRENIER

Ordre du jour :

➤ **Bilan de l'activité du CLD en 2013 :**

- Activités du bureau
- Bilan des actions rapprochement écoles-entreprises
- Bilan du travail sur la mobilité
- Bilan des actions du comité de territoire

➤ **Propositions d'actions à mener en 2014 :**

- Participation à la révision du Schéma de Cohérence Territorial
- Participation à l'évaluation du CDRA et à l'élaboration du futur CDDRA

➤ **Election des membres du bureau**

Mot d'accueil du Président du CLD, Pascal N'Kaoua.

Remerciements, entre autres, au Conseil Général de l'Isère pour son accueil. Présentation des grandes lignes de l'ordre du jour.

Présentation synthétique du Conseil Local de Développement (définition, rôle participation et fonctionnement) par l'animatrice CLD, Anaïs Rodriguez.

1/ Bilan de l'activité du CLD en 2013

1.1 Activités du bureau

Présentation : Pascal N'Kaoua, président du CLD

- 4 réunions de bureau dans l'année avec en moyenne une participation de 8 membres sur 16.
- Présence du Président du CLD à tous les comités de pilotage du CDRA (6 réunions dans l'année)

Nota : l'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le site du SYMBORD dans l'onglet « CLD ».

1.2 Bilan de l'action rapprochement écoles-entreprises

Présentation : Pascal N'Kaoua, président du CLD

L'action « Rapprochement écoles-entreprises » du CDRA existe depuis plus de 10 ans sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné (5 collèges et 4 lycées concernés).

Objectif : participer à l'information des élèves sur le monde du travail en favorisant une interconnaissance entre le monde scolaire et celui de l'entreprise.

Animation de cette action : CLD

- 2 réunions du groupe de travail composé de quelques membres du CLD et de représentants d'établissements scolaires pour le suivi des projets et pour préparer la participation à la manifestation « Confluence ».

- Suivi de 4 projets présentés pour l'année 2013 sur 3 établissements : Lycée la Pléiade à Pont de Chérury, Lycée agricole P. Claudel à Crémieu et Collège F.A. Ravier à Morestel.

Dossier présenté et accepté en Comité de Pilotage CDRA le 12 novembre dernier : enveloppe globale de 8.830 € (solde de cette action) pour l'ensemble des projets dont la demande est au total de 12.180 €. Le CLD a donc plafonné les aides attribuées pour chaque établissement : 1/3 de l'enveloppe par établissement et ce qui n'est pas consommé par un établissement sera redistribué sur les 2 autres de façon équitable. Soit :

- **Le lycée la Pléiade à Pont de Chérury : projet intégralement financé**

Projet : accompagnement à la préparation active de recherche d'emploi et de stage

Budget prévu : 2250€

- **Le collège François Auguste Ravier à Morestel : pour les deux projets financement de 3.290€**

Projet 1 : transmettre de l'information sur les techniques modernes du monde textile (y compris le textile technique) et sur quelques-uns des métiers qui lui sont associés

Projet 2 : techniques de réhabilitation : travail sur l'espace du foyer des élèves (murs + création de mobilier en bois)

Budget prévu : 1624€+3933€ soit 5557€

- **Le lycée Paul Claudel à Villemoirieu-Crémieu : le projet sera financé à hauteur de 3.290€**

Projet : travail sur la conception et la mise en œuvre d'une exposition

Budget prévu : 4373€

- Préparation et organisation de la **manifestation « Confluence »** 8ème édition, le jeudi 16 mai 2013 à 18h au LEAP. Manifestation prise en charge sur le budget du CLD.

Echanges avec la salle :

Question : Un certain nombre de communes du territoire (les enfants) doivent aller au collège de Saint Chef. Cette action était uniquement réalisée sur les communes du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné ?

Réponse : Oui c'était prévu comme ceci. Ce serait cependant possible de travailler avec des établissements scolaires d'autres communes d'un territoire voisin mais dans le futur contrat (CDDRA), pour autant que ces établissements accueillent des élèves habitant sur notre territoire.

1.3 Bilan de travail sur la mobilité

Présentation : André Mansiaux, membre du bureau du CLD

- Rappel du contexte : lancement de la réflexion sur la mobilité lors de l'assemblée plénière du CLD du 29 novembre 2011 avec la présentation de l'étude du cabinet Altermodal (réalisé pendant plus d'un an à l'échelle des 3 CDRA du Nord de l'Isère).
- 11 Réunions du groupe de travail, composé d'une 15aine de personnes (membres CLD et partenaires : Lycée Paul Claudel et Agence de Mobilité du Nord-Isère dès qu'elle était opérationnelle, en mai 2012)
- Accueil d'un stagiaire au CLD (12 semaines) au printemps 2013 : réalisation d'une enquête auprès des habitants et commerçants de la Balme-les-Grottes, Hières-sur-Amby et Verna sur la thématique mobilité, services et commerces de proximité.
- Organisation d'une soirée d'échanges à destination des habitants et élus du territoire le mardi 19 novembre 2013 à la Balme-les-Grottes.

→ Retour sur cette soirée d'échange

- Cette soirée fut l'occasion de faire la restitution de l'enquête menée par le stagiaire durant l'année en apportant un ensemble d'éléments pertinents au regard des habitudes des habitants dans leur déplacements et leur consommation.
- Présence d'une quarantaine de personnes.
- Zoom sur les outils de pédibus et vélobus.
- Zoom sur le projet de Viarhona.
- Echanges riches avec la salle.

Cf. bilan du travail sur la mobilité téléchargeable sur le site du SYMBORD.

Le groupe de travail mobilité du CLD pour l'année 2014 : Il n'est pas prévu de réunion spécifique sur cette thématique, les actions du CLD étant principalement concentrées sur les grands chantiers 2014 (révision du SCoT et CDRA/CDDRA). Cependant le groupe de travail se tient à disposition en appui des trois communes pour la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Echanges avec la salle :

Question : A l'issue de ce travail les communes enquêtées ont-elles décidé de faire quelque chose ?

Réponse : Pour le moment nous ne sommes pas dans la période la plus favorable à l'émergence de projets et d'actions. Les élus n'ont pas souhaité se positionner sur ce sujet à l'approche des élections. Cependant il y a un besoin de pédibus qui fut identifié avec une déclaration d'intention plus que de décision. Ce qui est bon signe.

1.4 Bilan des actions du comité de territoire

Présentation : Yvan Gautronneau, membre du bureau du CLD et secrétaire du CTBRD (Eric Rodamel, président est excusé)

- Suite à des changements en interne, le comité agricole CARDON (Comité Agricole et Rural pour DONner vie à nos projets) a changé de nom. Il s'appelle dorénavant Comité de Territoire agricole et rural de la Boucle du Rhône en Dauphiné (CTBRD).
- Le comité de territoire travaille depuis près de 2 ans à l'élaboration d'une **charte de « bon voisinage »** entre **agriculteurs, habitants et élus** du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné. La Charte vise à présenter des **engagements mutuels et partagés** pour mieux se connaître, mieux vivre ensemble, en bonne harmonie et durablement. Elle est réalisée à l'intention des anciens et nouveaux arrivants du territoire avec une entrée « jeunes enfants » (primaires, conseils municipaux d'enfants). Le CLD fut associé à l'écriture du contenu. Le contenu fut validé en assemblée générale du comité de territoire le 5 mars 2013 puis par les élus du territoire lors du conseil syndical du 14 mars 2013. Un événement de lancement fut organisé le 26 juillet 2013 à Saint Sorlin de Morestel et un second événement est prévu pour l'automne prochain auprès des agriculteurs. La diffusion de la charte du bien vivre ensemble est programmée cet hiver auprès des communes et des agriculteurs.

2/ Propositions d'actions à mener en 2014

2.1 Participation à la révision du Schéma de Cohérence Territorial

Présentation : Jean Ferbach, SYMBORD.

Intervention de Serge Menuet (président SYMBORD) et Pascal N'Koua (président CLD).

- Explication sur ce que sont les Schémas de Cohérences Territoriaux
- Explication sur ce qu'est le SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Zoom sur l'articulation entre SCoT et plans locaux d'urbanisme (PLU)
- Avancée sur le précédent SCoT
- Explication sur la nécessité de réviser
- Présentation du calendrier de révision du SCoT

(Pour plus de précision voir le diaporama ci-joint)

Echanges avec la salle :

Q1 : Quelle est la date de validité du SCoT actuel ? 2020 ?

R1 : L'ancien SCoT reste d'actualité tant que le futur SCoT n'est pas validé. Ce dernier devrait être valide jusqu'en 2035.

Q2 : Suite au redécoupage des cantons, comment ceux-ci vont être intégrés au SCoT actuel ?

R2 : Le remaniement des cantons n'a pas d'incidence sur la façon de travailler. Ça ne change a priori rien pour le moment. Le périmètre du SCoT est basé sur les limites des intercommunalités qui le composent.

Q3 : Comment se passe l'articulation entre les élus et le CLD à ce sujet ? Concrètement qui fait quoi ?

R3 : Le SYMBORD a été créé en 2001, dès février 2002 le Schéma de Cohérence Territorial entre en phase d'élaboration. De 2002 jusqu'à ce qu'il soit approuvé en 2007, un certain nombre de personnes (environ 300) ont été impliquées et ont contribué à l'élaboration de ce projet de territoire. Actuellement nous sommes en phase de révision. La démarche n'est pas la même puisqu'on ne part pas de rien.

La révision va mobiliser un certain nombre de personnes, cependant la position actuelle des élus à ce sujet est d'éviter les déceptions et frustrations sur la construction de ce nouveau projet de territoire.

L'élaboration du diagnostic est encore en cours. Il est prévu que l'élaboration du pré-projet se fasse avant les élections. Le CLD sera consulté sur le pré projet et aura toute la période électorale pour travailler dessus, émettre avis et remarques. Le pré-projet n'est pas le projet final.

Le CLD remettra sa contribution aux élus dans le cadre d'un conseil syndical.

Q4 : Quels sont les éléments juridiques que détient le SCoT pour s'opposer aux élus si ceux-ci ne respectent pas le Scot par le biais de leur PLU ?

R4 : La mise en œuvre d'un SCoT est complexe, puisque dans le cadre d'un SCoT les élus locaux décident de se fixer un certain nombre d'objectifs et contraintes qu'ils doivent respecter dans leurs documents d'urbanisme communaux. L'objectif est d'accompagner les communes tout au long de la procédure d'élaboration des PLU afin de faciliter la mise en compatibilité. Le SYMBORD est consulté pour émettre des avis sur les PLU arrêtés, le SYMBORD peut émettre des avis défavorables lorsque les PLU sont jugés incompatibles avec le SCoT. Le maire pourrait ne pas prendre en compte cet avis. Mais il s'exposerait au fait que son PLU pourrait être attaqué au tribunal administratif par le préfet, par le SYMBORD voire par des tiers.

Q5 : La révision d'un SCoT entraîne automatiquement la révision d'un PLU ?

R5 : Obligatoirement oui par la compatibilité des PLU au SCoT.

Q6 : Les citoyens lambda ont du mal à se situer. Comment amène-t-on les citoyens de notre territoire à réfléchir sur ces questions ?

R6 : L'exercice de concertation avec la population est complexe. Il convient de définir le rôle et la place de chacun. Les élus restent bien décisionnaires mais sur notre territoire l'habitude de travailler notamment avec

le CLD est apprécié par les élus. Il convient néanmoins d'être vigilant sur le degré de participation afin de ne pas créer de frustrations. Il est nécessaire de fixer un cadre dans lequel la participation peut s'exercer afin que les propositions de la société civile soient cohérentes avec les possibilités et marges de manœuvre réelles du territoire (lois à respecter, capacités financières...).

Aparté : Les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) n'auront pas le même contenu qu'un simple assemblage des PLU. Une partie restera gérée par la commune notamment les préoccupations à la parcelle et une autre partie sera gérée par l'intercommunalité. Sur d'autres territoires les PLUi existent déjà.

Q7 : Pourquoi ne pas agrandir le périmètre du SCoT? (l'agglomération Berjallienne par exemple)

R7 : Notre SCoT fait déjà partie de l'interscot Lyonnais (composé de 13 SCoT) nous permettant de réfléchir d'une manière plus globale. L'expérience fait que les élus n'ont plus de rejet envers les territoires plus vastes, et ne réfléchissent plus de manière cloisonnée.

Q8 : En vous entendant parler on a l'impression qu'on ne se situe plus en Isère...

R8 : L'évolution de l'aménagement du territoire doit nous faire prendre conscience de nos enjeux. Il faut qu'on sache où se positionner. Ce sont des sujets sur lesquels nous devons apporter une attention toute particulière.

2.2 Participation à l'évaluation du CDRA et à l'élaboration du futur CDDRA

Présentation : Vincent Cleux, SYMBORD.

Intervention de Serge Menuet (président SYMBORD) et Pascal N'Koua (président CLD).

- Explication sur ce que sont les CDRA (Contrat de Développement avec la région Rhône Alpes)
- Explication sur le fonctionnement du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Explication sur la nécessité d'évaluer le CDRA actuel et de mettre en œuvre une nouvelle contractualisation avec la région (vers un futur CDDRA)
- Périmètre et principe du futur CDDRA
- Présentation du calendrier prévisionnel

(Pour plus de précision voir le diaporama ci-joint)

Echanges avec la salle :

Q1 : Quel préjudice aura le territoire si une commune comme Pont de Chéruy ne s'engage pas dans le futur CDDRA ?

R1 : A l'échelle des CDDRA on raisonne via le périmètre des intercommunalités. Au niveau de la région l'enveloppe financière consacrée à notre territoire est calculée sur le nombre d'habitants présents au sein des communautés de communes qui s'engagent. Soit deux pour le moment.

La commune de Pont de Chéruy est localisée au sein d'une intercommunalité qui ne souhaite pas s'engager avec la région Rhône Alpes, elle ne va donc pas mobiliser de subventions régionales via le CDDRA. Dans notre logique de projet de territoire il est dommage de ne pas travailler à la même échelle SCOT et CDDRA avec les 3 communautés de communes.

Pour parler des chiffres on va passer de 6 millions d'euros mobilisables à un peu moins de 4 millions d'euros.

Q2 : La non implication de cette communauté de communes est-elle définitive ?

R2 : Non on reste prêt à réviser le projet global jusqu'au dépôt de la charte (en septembre 2014). Ca peut encore évoluer.

Q3 : Sur ce futur contrat, est-ce que la région s'engage sur les mêmes taux de subventions ?

R3 : Sur ce futur contrat il y aura moins d'actions, les montants mobilisables sur chacune des actions devraient donc monter. Cependant il n'y a pas de règles définies au sujet des taux. Ces derniers seront établis en fonction de l'action et de l'intérêt des projets. La région Rhône Alpes apporte un effet levier sur les actions transversales.

2.3 Election des membres du bureau

- 15 personnes se sont portées candidates pour être élues au bureau du conseil local de développement pour une durée de deux ans.
- Le vote a eu lieu à main levée : 26 pour (+ 4 pouvoirs), 0 contre et 0 abstention.
- Les membres élus sont les suivants. Le nouveau bureau s'étant retiré pour élire le président, les deux vice-présidents, le secrétaire et le chargé du budget. (Cf tableau récapitulatif ci-dessous).

NOMS	Prénoms	Membre sortant	Structure	Thématiques	Statut	Nombre de voix pour élection des statuts
BONINO	Jeannine	NON	Moras Citoyenne	URBANISME/TRANSPORT SERVICE/CULTURE		
CHINCHOLE	Michel	OUI	Tignieu J. Agglo Pont de Cheruy MJC	ECONOMIE/EMPLOI SERVICE/CULTURE		
DE GERMINY	Bertrand	OUI	Sermérieu VALFOR CT BRD	ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE TOURISME/PATRIMOINE		
FRANCOIS	Yves	OUI	Creys Mépieu Chambre d'agriculture	ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE		
GAUTRONNEAU	Yvan	OUI	Sermérieu CTBRD AMNI	ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE URBANISME/TRANSPORT	Vice-président	12 voix / 15 (2 absents et 1 abstention)
GRANDE	Alain	NON	Agglo Pont de Cheruy MJC	SERVICE/CULTURE URBANISME/TRANSPORT		
LE CLORENNEC	Sylvie	NON	Villemoirieu LEAP			
MANSIAUX	André	OUI	Tignieu J PARFER AMNI	URBANISME/TRANSPORT ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE	Président	12 voix / 15 (2 absents et 1 abstention)
MORNEY	Roger	NON	Les Avenières Citoyen CT BRD	SERVICE/CULTURE TOURISME/PATRIMOINE		
N'KAOUA	Pascal	OUI	Crémieu AMNI	URBANISME/TRANSPORT ECONOMIE/EMPLOI	Secrétaire	12 voix / 15 (2 absents et 1 abstention)
PEYRIEUX	Jean Claude	NON	Villemoirieu Asso Vill durable	TOURISME/PATRIMOINE URBANISME/TRANSPORT		
SAUVONNET	Jean-Louis	OUI	Villemoirieu Initiative Nord Isère	ECONOMIE/EMPLOI	Chargé du budget	12 voix / 15 (2 absents et 1 abstention)
VALLOD	Dominique	NON	St Baudille de la Tour Citoyenne	ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE TOURISME/PATRIMOINE		
VARNET	Alain	OUI	Optevoz Citoyen	SERVICE/CULTURE ECONOMIE/EMPLOI	Vice-président	12 voix / 15 (2 absents et 1 abstention)
VEYRON	Catherine	OUI	Crémieu ACABRED	ECONOMIE/EMPLOI		

Conclusion d'André Mansiaux, président du CLD :

Remerciements à l'ensemble des membres du CLD pour leur participation et leur forte mobilisation tout au long de l'année et aux élus du territoire pour l'intérêt qu'ils portent à l'implication du CLD dans la construction du projet de territoire.

L'assemblée plénière s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié proposant des produits locaux.

Prochaines réunions du CLD :

- Réunions de bureau : 10 janvier 2014 et 14 février 2014.
- Des réunions seront organisées tout au long de l'année. N'hésitez pas à rester informés !